



Villetaneuse : cette résidence étudiante en kit a été bâtie en 6 mois



Villetaneuse, le 9 juin. Les chambres de cette résidence universitaire ont été construites dans une usine en Vendée avant d'être acheminées et assemblées, déjà équipées, sur le campus de l'université Paris XII. (LP/J.-G.B.)

Le résultat est bluffant. En à peine 6 mois et demi, sur un terrain en friche du campus de l'université Paris XIII, à Villetaneuse, une résidence étudiante de 220 places est sortie de terre. Le bâtiment, qui sera en service dès la rentrée, a été dévoilé la semaine dernière lors d'une visite de la secrétaire d'Etat à la ville, Myriam El Khomri.

Cette résidence, créée dans le cadre d'un « plan pour la réussite en Licence » conclu entre Paris XIII et l'Etat, va être gérée par le Crous. Sa construction expresse, pour 8,8 M€, est l'œuvre de la société Citeden, une entreprise vendéenne qui a la particularité de construire 95 % de ses bâtiments en usine, sous forme de blocs qui ont ensuite été acheminés jusqu'à Villetaneuse. Les chambres sont intégralement assemblées dans un module de 19 m², les finitions y sont posées (revêtement de sol, peinture et même... mobilier, salle de bains et cuisine équipée), puis le raccordement de ces modules (eau, électricité) se fait par une gaine technique accessible dans le couloir.

Au total, 180 chambres simples identiques sont assemblées sur trois étages. La résidence compte aussi 20 chambres doubles, deux T4 de fonction, des locaux collectifs et techniques, les services administratifs du Crous et un parking de 40 places, pour une superficie totale de 7 430 m². Les studios peuvent être loués pour un loyer de 350 € mensuels (540 € pour les couples), hors aides au logement. « La priorité est donnée aux étudiants boursiers qui en ont le plus besoin », précise Alexandre Aumis, directeur du Crous de Créteil.

« Cela va transformer le campus et surtout améliorer l'accueil de beaucoup d'étudiants », se félicite Jean-Loup Salzmann, président de Paris XIII. La fac inaugurera aussi à la rentrée une autre résidence étudiante, sur son campus de Bobigny : 340 logements seront disponibles rue de la Convention, toujours avec le Crous.

Avec ces inaugurations de Villetaneuse et Bobigny, le Crous de Créteil porte à plus de 5 000 sa capacité d'accueil sur l'académie, dont près de la moitié (2 420) en Seine-Saint-Denis. Une amélioration indéniable de l'accueil, mais qui reste encore insuffisante au regard des plus de 56 000 étudiants du département.